CONCERTATION PUBLIQUE SUR LES ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES (ZAENR) de la COMMUNE D'EYJEAUX

La commune d'Eyjeaux s'engage à relever les défis en faveur de la transition énergétique : En réduisant ses consommations énergétiques, et en intensifiant ses efforts en faveur de la transition énergétique.

La commune d'Eyjeaux, s'inscrit dans la démarche des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAENR) initiée par Limoges Métropole,

Une réunion publique à destination des principaux propriétaires fonciers a été organisée le 20 décembre 2023 en présence de Guillaume BOGGIO en charge de ce dossier à Limoges métropole.

Cette réunion a permis de recenser et de prendre connaissance des positions et intentions des différents propriétaires, et de leur laisser du temps pour porter à notre connaissance d'éventuels projets ou intentions.

La commission urbanisme s'est réunie le 8 février afin de synthétiser l'ensemble des informations recueillies, auxquelles elle a adjoint des éléments de cartographie communiqués par des opérateurs d'énergies renouvelables.

Ces étapes nous amènent aujourd'hui à porter à connaissance du public la cartographie établie, qui est mise à disposition du public du 13 au 27 mai 2024, à la mairie d'Eyjeaux. Cette étape va permettre de recueillir les remarques des habitants et de soumettre la cartographie définitive au vote d'un prochain conseil municipal.

Bonne consultation

Le Maire, Jacques ROUX